

CONSULTATION NATIONALE (CN° 2016/G2/101)

La STEG se propose de lancer une Consultation Nationale N° 2016/G2/101 ayant pour objet :

LA FOURNITURE D'UN SYSTEME D'ARRET D'URGENCE POUR LA STATION EL BORMA Y COMPRIS TOUS LES EQUIPEMENTS NECESSAIRES, LE CABLAGE DES EQUIPEMENTS DANS UNE ARMOIRE, LA PROGRAMMATION AUTOMATES ET IHM, LES ESSAIS EN USINE, L'ASSISTANCE DES TECHNICIENS STEG A LA MISE EN SERVICE A LA STATION EL BORMA AINSI QUE LA FOURNITURE DE TOUS LES DOCUMENTS EXIGES TEL QUE DETAILLE AU CCTP.

Les soumissionnaires désirant prendre part à cette consultation nationale sont invités à prendre contact directement avec :

**LA SOCIETE TUNISIENNE DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ
DIRECTION DE LA PRODUCTION ET DU TRANSPORT GAZ - DEPARTEMENT LOGISTIQUE
19, RUE BELHASSEN BEN CHAÂBANE - 1005 - El Omrane - Tunisie
TEL : 71 959 933 - POSTE 1524**

Le retrait du dossier de la consultation est effectué sur présentation d'une demande écrite et le versement d'un montant non remboursable de trente dinars (30 DT) en espèces ou par chèque certifié libellé au nom de la STEG.

Les offres doivent être établies et présentées conformément aux conditions de la consultation.

Les offres doivent être envoyées par voie postale en recommandé ou par rapide poste ou déposées (contre décharge) sous double enveloppes fermés et cachetées à l'adresse suivante :

**MADAME LA DIRECTRICE CHARGÉE DE LA DIRECTION
DE LA PRODUCTION ET DU TRANSPORT GAZ
19, RUE BELHASSEN BEN CHAABANE - 1005 - EL OMRANE – TUNISIE**

**CONSULTATION NATIONALE N° 2016/G2/101 :
« REMPLACEMENT DU SYSTEME D'ARRET D'URGENCE DE LA STATION EL BORMA »**

Elles doivent être accompagnées, sous peine de nullité, des pièces suivantes :

- Une déclaration sur l'honneur, que le soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou en redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur.
- Un certificat d'affiliation à la CNSS ou organisme équivalent (original).
- Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres (originale ou certifiée conforme).
- Un certificat de non appartenance : la déclaration sur l'honneur que le soumissionnaire n'était pas un agent public au sein de la STEG, ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans (sauf pour les essayés).

Les offres resteront valables durant **60 jours** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres fixée au **Mercredi 02 Mars 2016 à 16H30**.

NB : Ne peuvent participer à la consultation que les soumissionnaires ayant retiré d'une façon régulière le cahier des charges.

Le représentant du soumissionnaire doit obligatoirement être muni d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et la pièce d'identification.